Résolution sur la crise socio-économique dans le secteur de la pêche du poisson blanc

2003/2523(RSP) - 12/03/2003 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une proposition de résolution sur la crise socio-économique dans le secteur du poisson blanc par 508 voix pour, 7 contre et 27 abstentions. Il invite l'autorité budgétaire de l'Union européenne et la Commission à établir, conjointement avec les États membres concernés, un plan d'indemnisation des communautés côtières, allant jusqu'à 150 millions d'euros, pour les pertes subies du fait des mesures de préservation du cabillaud, et reconnaît les contributions apportées par les États membres à la résolution de la crise. La Commission à présenter, d'ici au 30 juin 2003, une proposition allant dans ce sens et reposant sur la base juridique pertinente. Le Parlement demande également : - de veiller à ce que toute modification apportée aux mesures actuelles de préservation du cabillaud ait pour objectif la maximisation de la probabilité de la reconstitution des stocks de cabillaud et n'entraîne pas une poursuite de leur déclin; - l'adoption de mesures plus élaborées de préservation à long terme, qui permettraient de sauvegarder autant d'emplois que possible dans le secteur du poisson blanc de l'Union européenne, tout en offrant une perspective de reconstitution des stocks de cabillaud; - la création rapide des comités régionaux de gestion, afin d'optimiser la participation des parties intéressées, sans porter préjudice aux traités européens. Il invite le Conseil et la Commission à soutenir l'extension de la codécision au domaine de la pêche.